

QUI PEUT PARTICIPER ?



COMMENT PARTICIPER ?



Le programme ESS est destiné à l'ensemble des Organisations et Acteurs de l'ESS (OAESS) :

1. Femmes et jeunes entrepreneur.e.s ayant un projet ou une idée de projet innovante dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, au niveau des régions couvertes par le programme;
2. Coopératives, associations, fondations, entreprises sociales et autres organisations activant dans les domaines de l'ESS;
3. Agences et institutions, nationales et locales, concernées par le développement de l'entrepreneuriat et l'emploi, notamment des jeunes et des femmes ANGEM, CNAC, ANADE, ADS, ANEM, chambres de l'artisanat et des métiers, chambres de l'agriculture, chambres de pêche et aquaculture, incubateurs et accélérateurs publics et privés, maisons de l'entrepreneuriat, pépinières d'entreprise, établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de formation, etc.;
4. Collectivités territoriales (APC et APW).

1. Accompagnement et financement des porteur.euse.s de projet via les « Innovation Challenge ESS » : le programme lancera 3 appels à projets en 2024, 2025 et 2026. Ces appels seront appuyés par des campagnes de communication sur les réseaux sociaux et les différents médias. Le/la/les porteur.euse.s de projets seront invités à consulter les documents « lignes directrices » qui fournissent l'ensemble des informations sur le challenge ESS et la procédure pour y participer, sur le lien :

<http://procurementnotices.undp.org/>

2. Formation et développement de capacités : les porteur.euse.s de projet, coopératives, associations, fondations ainsi que les cadres des diverses institutions publiques et parapubliques, peuvent s'inscrire aux différentes activités de formation et coaching en se rapprochant des coordonnateurs.trices locaux.les du programme et/ou en écrivant à l'adresse suivante : essdz@undp.org

3. Partage de connaissance et networking : accéder aux études, analyses et plaidoyers produits dans le cadre du programme ESS et participer au réseau des organisations et acteurs de l'ESS via la plateforme qui sera développée dans le cadre de ce programme, où sur le site web suivant : www.dz.undp.org

LE PROGRAMME CIBLE, EN PRIORITÉ, LES SECTEURS D'ACTIVITÉ SUIVANTS :

- Agriculture-élevage & transformation-valorisation des produits de l'agriculture et d'élevage & services associés.
- Pêche et aquaculture & transformation-valorisation des produits de la pêche et aquaculture & services associés.
- Patrimoine et artisanat sites et monuments, artisanat d'art, etc.
- Environnement (tri-sélectif, collecte et valorisation des déchets, etc.

Les projets innovants (notamment ceux mobilisant les solutions digitales) seront privilégiés lors de l'évaluation.



Sur le plan du partenariat international, le programme « L'Économie Sociale et Solidaire au service d'une inclusion économique durable des jeunes entrepreneures et entrepreneurs en Algérie » bénéficie du soutien financier de l'Union Européenne en Algérie (UE) et de la mise en œuvre déléguée du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

À noter que l'Union Européenne a déjà œuvré sur la question de l'ESS en Algérie dans le cadre du Programme d'Appui Jeunesse Emploi (PAJE), dont ce fut l'un des axes d'intervention. Nous considérons que l'expérience européenne est à ce titre fort intéressante sur le plan normatif et sur le plan du développement des projets ESS avec plus de 2,8 millions d'entités de l'économie sociale, qui emploient 13,6 millions de personnes.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le PNUD Algérie - dans son Document de Programme Pays - a pour objectif de contribuer aux efforts de l'Algérie visant à renforcer les capacités des institutions. Et cela afin d'anticiper et de répondre aux besoins en termes de compétences du marché du travail. Mais aussi à accompagner la transition vers un travail décent pour les femmes et les jeunes, à renforcer les capacités des institutions et des entreprises pour développer durablement les secteurs porteurs, et à promouvoir l'économie sociale et solidaire pour favoriser une inclusion économique durable aux jeunes entrepreneurs, hommes et femmes.

Afin de fonder le modèle ESS Algérien sur les meilleures expériences internationales dans le domaine, le programme ESS prévoit la mobilisation d'experts internationaux spécialisés dans les divers domaines de l'ESS : ingénierie de la formation, accompagnement des projets ESS et politiques publiques dans le domaine de l'ESS.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale



Programme financé par l'Union Européenne



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SERVICE D'UNE INCLUSION ÉCONOMIQUE DURABLE DES JEUNES ENTREPRENEURES ET ENTREPRENEURS EN ALGÉRIE



Économie Sociale et Solidaire

Suivez-nous sur



PNUD Algérie



@PNUDAlgerie



essdz@undp.org



41, Rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger - Algérie



+213 (0) 23 05 13 13



LE PROGRAMME ESS

Le programme «L'Économie Sociale et Solidaire au service d'une inclusion économique durable des jeunes entrepreneures et entrepreneurs en Algérie» est piloté par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS) avec le soutien financier de l'Union Européenne en Algérie (UE) et la mise en œuvre déléguée du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Dans la continuité des actions menées précédemment par le PNUD en Algérie en matière d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de promotion de l'emploi des jeunes en étroite collaboration avec le gouvernement algérien, et des opportunités de création d'emploi et de richesse qu'offre le développement de l'ESS en Algérie, l'objectif du



présent programme consiste à **encourager l'employabilité des jeunes (en particulier des jeunes femmes) et la création de richesse à travers la création d'un écosystème favorable au développement de l'ESS.** Pour ce faire, le programme comportera plusieurs composantes, agissant chacune à différents niveaux de l'écosystème de l'ESS et ciblant les différents acteurs qui le composent.

Les cinq principales composantes du projet sont structurées en **deux objectifs spécifiques (effets) et cinq produits**, à savoir :

Objectif général: L'insertion et l'accès à l'emploi décent, en particulier des jeunes et des femmes à travers la création et le développement d'entreprises dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, sont renforcés.

Effet 1: L'écosystème de l'Économie Sociale et Solidaire est renforcé

Effet 2: La création et le développement d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire sont soutenus

Produit 1

Une réglementation et des normes adéquates établissant l'écosystème de l'ESS sont préparées.

Produit 2

Les capacités des institutions parties de l'ESS au niveau central et local sont renforcées.

Produit 3

Les capacités des structures d'appui facilitatrices de l'ESS sont renforcées.

Produit 4

Des projets de création et/ou de développement d'entreprises dans l'ESS, en particulier portés par des jeunes, sont soutenus.

Produit 5

Des initiatives ESS portées par des femmes sont soutenues.

UNE APPROCHE GLOBALE ET INTÉGRÉE

Le programme, basé sur une démarche participative, facilitera l'insertion sociale et économique des jeunes et des femmes à travers **un ensemble cohérent d'activités impliquant les acteurs institutionnels et les organisations ESS :**

1) Cadre réglementaire et stratégie nationale ESS

Le développement de l'ESS et des initiatives s'y rattachant nécessite le développement et la consolidation de son écosystème. Dans ce cadre, le programme développera deux principales activités :

- La formulation d'un cadre institutionnel et juridique spécifique, qui prend en compte les spécificités du secteur et des initiatives seront donc prises pour encourager le développement et l'adoption d'une réglementation plus propice à l'émergence d'initiatives se réclamant de l'ESS ;
- L'élaboration d'une stratégie nationale pour l'entrepreneuriat social et la création d'emploi dans les secteurs de l'ESS, impliquant l'ensemble des organisations et acteurs de l'ESS et en bénéficiant des expériences réussies dans le monde.

2) Etudes et analyses

Afin de bâtir la nouvelle dynamique ESS en Algérie sur des bases solides, le programme produira une série d'études et d'analyses, notamment : Une étude de cartographie des OAESS (Organisations et Acteurs de l'ESS)



territoriaux et sectoriels; un diagnostic/analyse sectorielle sur les bassins d'emploi à fort potentiel pour l'ESS et une étude-évaluation des besoins et des priorités des Organisations et Acteurs de l'ESS (OAESS).

Tout en permettant d'améliorer le ciblage des actions du programme ESS, ces études et analyses permettront de mieux appréhender l'écosystème de l'ESS en Algérie.

3) Formation & développement des capacités des OAESS

Le programme ESS proposera aux acteurs institutionnels, aux structures d'appui, aux entrepreneurs sociaux et aux organisations ESS (coopératives, associations, fondations, etc) un riche programme de formation, de coaching et d'échange d'expériences, dans les différents domaines de l'ESS.

4) Accompagnement et financement de projets ESS

Des appels à projets à destination des jeunes et des femmes seront lancés, encourageant les porteurs.euse.s de projet à participer à des sessions de formation intensives en gestion de projet, puis à soumettre leur idée devant un jury de professionnels intervenant dans le secteur de l'ESS, avec appui technique d'accompagnement et financement à la clef.

L'ESS EN ALGÉRIE: L'ÉMERGENCE D'UN SECTEUR PORTEUR

L'économie sociale sous sa forme moderne est apparue en Algérie en 1996, afin d'atténuer les effets de la transition vers l'économie de marché, transition qui s'accompagne d'un accroissement des exclusions, de la pauvreté et du chômage. L'émergence de cette économie sociale dans sa forme actuelle, contemporaine, structurée, organisée et institutionnalisée est donc assez récente.

La politique de l'économie sociale et solidaire s'appuie sur des dispositifs et des fonds publics.

L'économie sociale en Algérie est constituée de quatre composantes principales :

- Les coopératives.
- Les mutuelles.
- Les associations.
- Les fondations.

À noter que ni les structures traditionnelles de l'économie sociale, ni les producteurs individuels ne sont formellement inclus dans ce découpage.

C'EST QUOI L'ESS ?

L'économie sociale et solidaire se définit comme un secteur alternatif et complémentaire à l'économie classique; il repose sur des fondements essentiels d'utilité sociale et environnementale, la gestion démocratique et participative, la libre adhésion, la lucrativité limitée, la viabilité économique et l'importance supérieure accordée au capital humain et impact social par rapport au gain.



Les organisations de l'ESS représenteraient actuellement 2 % des emplois salariés (permanents et non permanents). La majorité des emplois se trouveraient dans les secteurs associatif et coopératif (79 000 emplois pour le secteur associatif, estimation qui ne prend pas en compte le travail non rémunéré effectué par les bénévoles; et 1 091 coopératives agricoles agréées, regroupant un effectif de 84 000 adhérents relativement à 900 000 exploitants agricoles en activité, soit 84 000 emplois).

De nouvelles entreprises répondant aux principes de l'ESS sont en développement (commerçants, artisans, taxieurs, etc.) mais leur contribution est difficilement saisissable à l'heure actuelle tant les données ne sont pas disponibles.